MINISTERE DE L'EDUCATION,DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION

Direction générale de la formation,
de la promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Direction d'administration de
l'enseignement de promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Service de l'enseignement
de promotion sociale

1040 BRUXELLES, LE
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

26-10-1994

MONSIEUR VLAEMINCK, G.
ADMINISTRATEUR DELEGUE
CPEONS

RUE DES HALLES, 13
1000 BRUXELLES

Ref.: JF../ 5198003 / Dossier pédagogique 1242

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1

Unité de formation : FORMATION CULTURELLE ET SOCIALE DU REGISSEUR DE PLATEAU
Classement : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR TECHNIQUE DE PROMOTION SOCIALE DE TYPE COURT
Code Référence : 780202U31C2

Etablissement : ECOLES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES DU BORINAGE
---------- RUE DE VALENCIENNES,58
7301 HORNU

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration

F. De Laet.

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de Melle Schets (tél:02/238.86.54)

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1.

ENTRE LE
19 SEP 1994

DOCUMENT 8 BIS - DOSSIER PEDAGOGIQUE - UNITE DE FORMATION

Demande d'ouverture d'une unité de formation sur la base d'un dossier pédagogique/réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation

1. La présente demande émane du :

Pouvoir organisateur : Province du Hainaut

et se rapporte à l'établissement suivant :

ECOLES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES DU BORINAGE
Route de Valenciennes, 58
7301 HORNU

n° matricule : 5.198.003

n° de téléphone : 065/78.59.41

Date et signature du représentant du P.O. subventionné
Le 21 SEP. 1994

Le Directeur Général a.i.,

J. FALCINELLI.

H. CAUDRON.

2. Transmis en date du ..... par le réseau.

O Communauté française
O Provincial et communal
O Libre confessionnel
O Libre non confessionnel

3. Intitulé de l'unité de formation :

Code : 780202 U31 C2

FORMATION CULTURELLE ET SOCIALE DU REGISSEUR DE PLATEAU

4. Finalités de l'U.F. : repris en annexe n°1 de 1 page.

5. Capacités préalables requises : repris en annexe n°2 de 1 page.

6. Classement de l'unité de formation.

Catégorie de l'enseignement supérieur de type court : Technique

7. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou de regroupement repris en annexe n°3 de 1 page.

8. Programme des cours : repris en annexe n°4 de 2 pages.

9. Fixation des capacités terminales : repris en annexe n°5 de 1 page.

10. Chargé(s) de cours : repris en annexe n°6 de 1 page.

11. Horaire de l' unité de formation : Code : 780202 V31 CL

Horaire minimum

1. Dénomination des cours	Classement des cours	Code U	Nb total de périodes
Histoire du théâtre et de la représentation	CT	B	80
Organisation du travail et relations humaines dans le monde du spectacle	CT	B	60
2. Part d'autonomie		V	
Total des périodes			140

12. Réservé au service d'inspection

A : Observation(s) du (des) inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique {annexe(s) éventuelle(s)}

Aucune remarque.

Le 17/10/94

J. LISON
INSPECTRICE

B. Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 24 OCT. 1994

Signature :

J. Meunier
Administrateur Pédagogique

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

A. Finalités générales de l'U.F.

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté Française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette U.F. doit

1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;

2. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

B. Finalités particulières de l'U.F.

Cette U.F. fait partie d'un ensemble d'unités qui prépareront l'étudiant à l'exercice du métier de régisseur général de spectacles de tournées, d'accueil et de création.

Plus particulièrement, cette U.F. doit, sur le plan culturel, lui apporter les connaissances théoriques approfondies pour pouvoir assumer les responsabilités inhérentes à la production, l'accueil et la diffusion de spectacles, donc pour pouvoir gérer l'ensemble des activités d'une régie de plateau.

D'autre part, sur le plan social, l'étudiant doit acquérir les connaissances indispensables qui lui permettront de se situer durant tout le travail dans une perspective de collaboration et de compréhension avec les comédiens, le scénographe, le metteur en scène , donc de connaître le langage du métier et l'histoire du théâtre.

CAPACITES PREALABLES REQUISES

Pour être admis dans l'U.F., le candidat devra attester d'une maîtrise suffisante des connaissances, savoir-faire et savoir-être normalement acquis par un élève terminant avec fruit l'enseignement secondaire supérieur ou possédant un titre pouvant en tenir lieu.

Les notions requises sont les suivantes :

En Français :

L'étudiant devra être capable de résumer succintement un texte (tiré par exemple d'un article de presse).

Il devra être capable de l'analyser et de réagir de manière critique.

En Mathématique :

- Règles générales de l'algèbre élémentaire (règles des signes, distributivité, factorisation).

- Résolution d'équations du premier degré :

    - équation à une inconnue
    - système de deux équations à deux inconnues.

- Résolution d'équations du second degré.

- Calcul de puissance

En Physique :

Optique

- Etude générale de la propagation de la lumière
- Réflexion et réfraction
- Systèmes optiques simples : miroir, lames à faces parallèles, prismes, lentilles.

Electricité

Electrostatique : - loi de Coulomb
- champ électrique

Electrométrique : - Loi d'Ohm
- Résistances en série
- Résistances parallèles
- Puissance et énergie

Titre pouvant en tenir lieu :

Diplôme ou certificat de l'enseignement secondaire supérieur ou équivalent

REGROUPEMENTS - DEDOUBLEMENTS

Pas de recommandations particulières.

FORMATION CULTURELLE ET SOCIALE DU REGISSEUR DE PLATEAU

PROGRAMME.

1. HISTOIRE DU THEATRE ET DE LA REPRESENTATION (80 périodes)

Il va de soi que le futur technicien de plateau doit être capable de participer "pleinement" à la démarche de création.

Il doit se situer durant tout le travail dans une situation et un plan de collaboration et de compréhension avec les comédiens, le scénographe, le metteur en scène, ...

Il ne peut ignorer le langage des métiers de scène et les expériences théâtrales passées.

Les rapports avec le choeur du théâtre antique, les différences marquées par l'utilisation de l'aparté, de l'adresse au public ... et toutes les conventions théâtrales fixées au cours de l'histoire de la représentation et de la mise en scène ne peuvent pas l'étonner.

Il doit parler d'égal à égal avec toutes les autres composantes du plateau. Pour ce faire, il est nécessaire que l'on aborde avec lui l'histoire générale du théâtre (de l'antiquité à nos jours) et de la mise en scène (du XVIIIe siècle à nos jours).
Il apprendra également le vocabulaire utilitaire théâtral, l'histoire du lieu et des décors et l'histoire de l'acteur.

2. ORGANISATION DU TRAVAIL ET RELATIONS HUMAINES DANS LE MONDE DU SPECTACLE (60 périodes)

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable :

- d'établir les organigrammes des théâtres
- de planifier un travail
- de gérer de la main-d'oeuvre
- de gérer du matériel
- de gérer un charroi
- de gérer un budget
- d'organiser la maintenance d'un lieu de spectacles
- de gérer son temps et ses relations professionnelles

Ces objectifs seront atteints dès qu'il aura acquis des capacités suffisantes dans les notions qui lui seront enseignées telles que :

- l'approche théorique de l'entreprise de spectacle par sa structuration, son organisation et la gestion de son produit.

- l'étude d'une méthode de planification opérationnelle dans le cadre d'une entreprise théâtrale. (pour planifier un travail donné, il faut pouvoir définir l'ensemble des activités à effectuer, définir pour chaque activité les prérequis, évaluer les durées et les coûts).

- l'affirmation de soi.

- la théorie de la communication.

- l'approche systémique des relations humaines.

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

Remarques liminaires

1. Pour aider l'étudiant à progresser dans ses apprentissages, l'évaluation sera formative. Elle s'exercera d'une façon continue en s'intégrant aux activités d'enseignement. Elle devra permettre d'assurer très rapidement les remédiations nécessaires à la poursuite fructueuse des études.

2. Quand les circonstances le permettent, le professeur amène chaque étudiant à pratiquer l'auto-évaluation.

Capacités terminales

A l'issue de cette unité de formation l'étudiant sera capable de réussir une épreuve permettant de contrôler son degré de connaissances théoriques en Histoire du théâtre et de la représentation en organisation du travail et relations humaines.

Le degré de maîtrise sera considéré comme atteint s'il se montre capable

- d'utiliser le langage des métiers de la scène et de parler des expériences théâtrales d'une époque donnée,
- d'évaluer dans ses grandes étapes l'ensemble des activités à organiser pour assurer la régie du plateau pour un spectacle donné.

PROFIL DU (DES) CHARGE(S) DE COURS

HISTOIRE DU THEATRE ET DE LA REPRESENTATION

Un expert possédant au moins un diplôme de l'enseignement supérieur artistique de type court.

ORGANISATION DU TRAVAIL ET RELATIONS HUMAINES DANS LE MONDE DU SPECTACLE

Un expert possédant au moins un diplôme de l'enseignement supérieur de type court dans le domaine des sciences humaines.